

Département  
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES

-----

Conseillers de la  
Communauté en exercice :  
44  
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la  
porte de la Maison de  
la Communauté  
Le 29 juillet 2022  
Convocation faite  
Le 20 juillet 2022

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019

-----

**EXTRAIT**  
du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse

-----

**Séance du 26 juillet 2022**

-----

L'an deux mil vingt-deux, et le mardi vingt-six juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2022, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents** : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOITTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, M. Richard DEBOWSKI, M<sup>mes</sup> Mireille LARCHER (représentant M. Pascal GILLAUX), Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, MM. Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>me</sup> Isabelle BODART, MM. Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés** : MM. Pascal GILLAUX (représenté par M<sup>me</sup> Mireille LARCHER), Mathieu SONNET (pouvoir à M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT), Eric GUERINY, M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Robert ITUCCI), M. Bernard DEFORGE (pouvoir à M. Bernard DEKENS), M<sup>me</sup> Dominique FLORES (pouvoir à M. Jean-Claude GRAVIER), MM. Sébastien PAULET (pouvoir à M. Hervé FRANCOITTE), Philippe RAVIDAT (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), M<sup>me</sup> Brigitte DUMON (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M. Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M<sup>mes</sup> Laure BARBE (pouvoir à M. Jean GUION), Laëtitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS.

M. Jean-Claude JACQUEMART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

---

**OBJET :**

**2022-07-149** Retour sur la délibération n° 2022-05-094 : Office de Tourisme Communautaire (OTC) : approbation des Budgets Primitifs 2022 Principal et Annexe Commercialisation

Vu sa délibération n° 2022-04-085 du 05 avril 2022 approuvant le Budget Primitif de la Communauté pour 2022,

Vu sa délibération n° 2022-05-094 du 25 mai 2022 approuvant les Budgets Primitifs 2022 Principal et Annexe Commercialisation de l'OTC, et fixant le montant prévisionnel de la subvention de fonctionnement à 379 244,83 € pour 2022,

Considérant la rédaction erronée de la transposition de cette décision dans la délibération en objet,

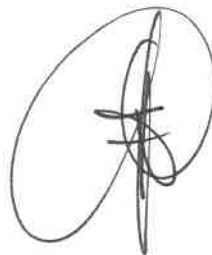
Considérant, en effet, que le montant prévisionnel de recette issus de la Taxe de Séjour de 40 000 € ne se déduit pas de celui de la subvention, comme indiqué dans ladite délibération, mais s'y ajoute, portant le montant total de subvention et assimilé à 419 244,83 €.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- \* **confirme** le montant prévisionnel de la subvention 2022 à 379 244,83 €,
- \* **confirme** que le montant prévisionnel du produit de la taxe de séjour collectée par la Communauté s'y ajoute,
- \* **confirme** que les % d'acomptes versés par la communauté s'appliquent sur le montant de 379 244,83 €.
- \* **corrige** en ce sens la délibération n° 2022-05-094 du 25 mai 2022,

Pour extrait conforme  
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by several loops and a vertical stroke, enclosed within a large, irregular oval shape.